

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 325

présenté par
Mme Michèle Delaunay

ARTICLE 44

I. – À l’alinéa 11, supprimer les mots :

« , eu égard notamment aux conditions de fonctionnement des unités dans lesquelles ces activités sont réalisées et aux caractéristiques des personnes prises en charge, ».

II. – En conséquence, compléter le même alinéa par les mots :

« , eu égard notamment aux conditions de fonctionnement des unités dans lesquelles ces activités sont réalisées et aux caractéristiques des personnes prises en charge. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.